NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

GUSTAVE FLOURENS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

PAR

F. MAUREL,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE ORIENTAL, ETC.



PARIS
AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
15, RUE LACÉPÈDE,
ET CHEZ L'AUTEUR,
17, RUE DE LA CHAPELLE.

1872

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

GUSTAVE FLOURENS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

PAR

F. MAUREL,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE ORIENTAL, ETC.



PARIS
AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
15, RUE LACÉPÈDE,
ET CHEZ L'AUTEUR,
17, RUE DE LA CHAPELLE.

—

1872

Extrait du recueil des *Actes de la Société d'Ethnographie*,
2e série, tome III.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

GUSTAVE FLOURENS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

GUSTAVE FLOURENS, membre titulaire de la Société d'Ethnographie, fils aîné du célèbre physiologiste et académicien français, naquit à Paris le 4 août 1838. Il fit ses études au lycée Louis-le-Grand, et passa successivement et avec distinction ses examens de bachelier et licencié ès lettres et de bachelier et licencié ès sciences. Profitant des savantes leçons de son illustre père, que notre société eut également l'honneur de compter parmi ses membres, il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences naturelles, et tout particulièrement à celle de la zoologie. Les recherches de vivisection commençaient alors à faire du bruit dans le monde, et jetaient les bases d'une nouvelle école qui ne devait pas tarder à s'identifier, à plus d'un égard, avec l'école dite des *matérialistes*. Les expériences de Flourens père sur le cerveau, et particulièrement sur l'acéphale semblaient placer dans les dépendances du scalpel les phénomènes les plus intimes de la vie ; et Gustave Flourens, emporté par une sorte de fièvre d'idées nouvelles, ne tarda pas à tirer de ces expériences des conclusions hardies que la modération d'esprit de son père

ne lui avait pas permis de tirer lui-même. Aussi le jeune savant se hâta-t-il de proclamer hautement que les progrès de la science ne permettaient plus d'admettre le dogme de l'immortalité de l'âme, qui n'avait été inventé, disait-il, que pour abrutir les hommes et pour les soumettre à l'influence pernicieuse et intéressée du clergé.

C'est en professant de telles doctrines que, appelé à suppléer son père au cours d'histoire naturelle des corps organisés du Collége de France, il aborda, tout d'abord et à peu près exclusivement, les questions anthropologiques et ethnographiques. Son cours eut d'abord peu de succès et fut accueilli avec de médiocres sympathies. Ce fâcheux début ne découragea pas Gustave Flourens, et la persévérante insistance qu'il mit à défendre ses doctrines, l'enthousiasme soutenu de son langage, finirent par lui gagner la bienveillance de la jeunesse des écoles, laquelle transforma bientôt ses dédains en une sorte d'exaltation. Les amphithéâtres du Collége de France étaient encombrés d'auditeurs, et les vestibules ne l'étaient pas moins. Après avoir transporté son cours dans la salle n° 7, la plus vaste de l'établissement, — une salle inoccupée depuis longtemps et qui a cessé de l'être depuis lui, — il fallut encore que le ministre autorisât des travaux destinés à augmenter la place rendue à chaque leçon plus insuffisante, en raison du nombre des personnes qui voulaient l'entendre. Deux de ces leçons furent publiées en brochures. On est étonné, en les lisant, de voir l'idée spiritualiste percer à travers le style du jeune ethnographe matérialiste, notamment lorsque, faisant le parallèle de la race blanche et des autres races humaines et animales, il disait du haut de sa chaire : «Chez tous les peuples de la division aryane, le corps est aussi bien constitué que l'âme. Il offre l'organisation la plus parfaite, la mieux appropriée à la condition hu-

maine. Les nègres ont des muscles plus vigoureux ; les indigènes de l'Amérique septentrionale avaient des sens plus développés, une sûreté d'instinct très-grande. Mais la supériorité de l'homme ne consiste point dans la possession de ces qualités matérielles. Elles sont le partage des animaux, et ils y surpassent les peuples les mieux doués. *La supériorité de l'homme lui vient de son âme.* »

Les idées matérialistes de G. Flourens lui firent retirer la suppléance de son père. Dès lors il se lança avec ardeur dans la politique la plus passionnée. Mais nous n'avons pas à le suivre sur ce terrain fatal où, détourné des études par lesquelles il aurait pu rendre de si grands services, il trouva la mort au sein de la plus affreuse guerre civile des temps modernes. Il nous suffira de rappeler que Gustave Flourens, qui faisait partie de la Société de Géographie et de la Société d'Ethnographie de Paris, assista pendant un temps assidûment à nos réunions, où il insista sur cette idée déjà énoncée publiquement par un de nos plus anciens collègues, Jomard, de l'Institut, à savoir que l'Ethnographie est une science supérieure, appelée à faire le bonheur de l'humanité.

En dehors des travaux qu'il fit pour son cours du Collége de France, et d'un mémoire sur le parallèle anatomique de l'homme et du singe, mémoire dont il avait réuni les éléments, dans l'intention de l'offrir à la Société d'Ethnographie, il fit paraître, en 1869, un volume intitulé *Science de l'homme,* où il discute plusieurs des problèmes qui nous occupent en dehors des principes habituels des anthropologistes, et suivant une méthode qui est, à plus d'un égard, tout particulièrement la nôtre. M. Gustave Flourens a donc été un ethnographe proprement dit ; c'est à ce titre qu'il devra l'honneur de voir son nom conservé dans les annales de la science.

G. Flourens est mort à Bougival, le 3 avril 1871, dans sa 33e année.

PUBLICATIONS ETHNOGRAPHIQUES DE GUSTAVE FLOURENS.

Histoire de l'homme. Cours d'histoire naturelle des corps organisés au Collége de France. 1re leçon. *Paris,* Garnier frères, 1863, in-12 de 36 pages.

Même sujet. 7e et 8e leçons. *Paris,* G. Baillière, 1864, in-8 de 21 pages.

Première leçon : « Avant d'entrer dans le détail des peuples (ethnographie), » M. Flourens a traité de l'univers au point de vue de l'espèce humaine, des rapports de l'âme avec la matière. — 2e leçon : De la matière étrangère à l'homme. — 3e leçon : De la formation successive de notre globe.— 4e leçon : Des lois de mouvement organique de la matière. — 5e leçon : Des rapports de l'âme avec le corps (agent de communication, le cerveau). — 6e leçon : De la grande question de l'espèce, « fondement de toute la science, » avec le développement de cette théorie : « Aucune espèce ne peut se perpétuer au moyen d'un seul couple, d'une seule famille. Les unions consanguines suffisent à vicier l'hérédité ; elles produisent, pour l'âme, l'idiotie et la folie ; pour le corps, le rachitisme et les scrofules. L'humanité a apparu par des tribus primitives nombreuses et dont les individus étaient en âge de se suffire à eux-mêmes. » — On voit, par là, que M. Flourens, malgré tout ce qu'on a pu dire, se rapprochait considérablement, pour la question de l'origine de l'homme, de la thèse des théologiens eux-mêmes, tandis que la doctrine de ces derniers est attaquée jusque dans ses fondements par plusieurs écoles d'anthropologistes.

Ce qui est possible. Ottfrid. Brochure in-18.

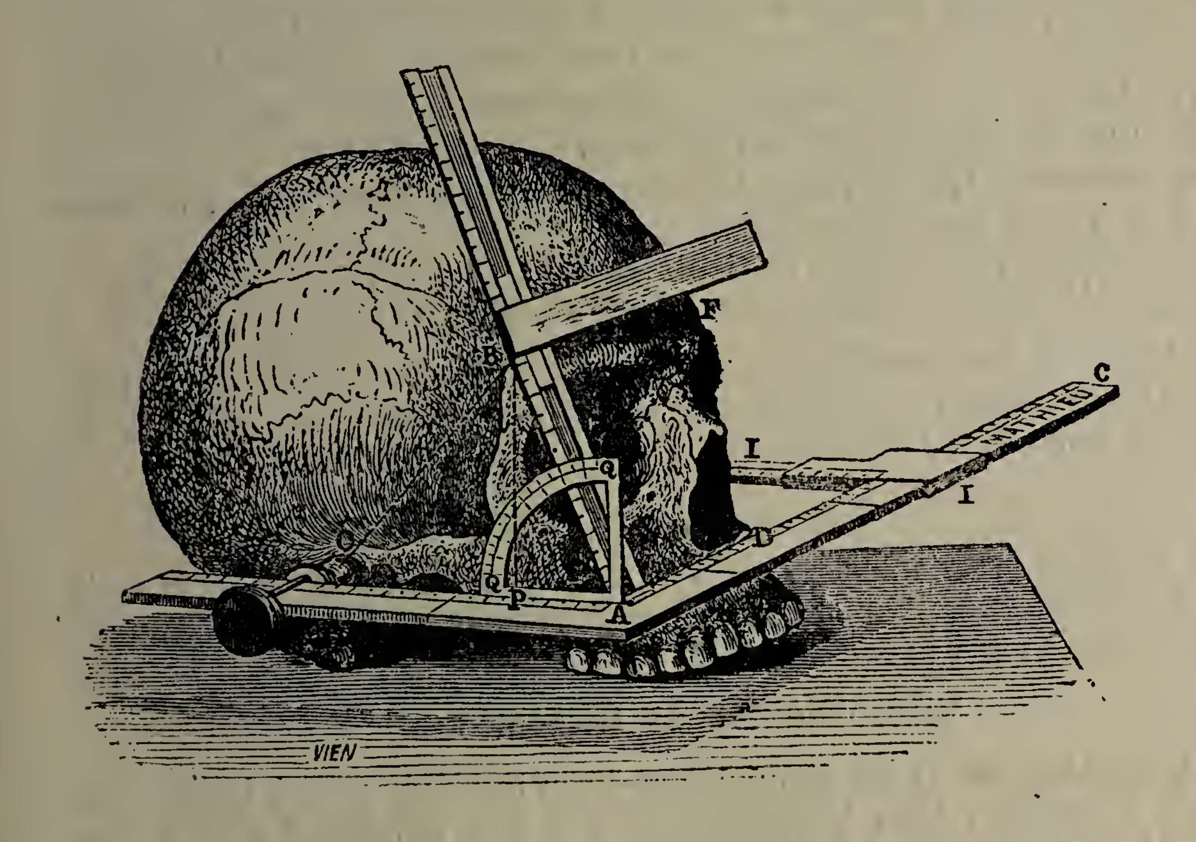
Lettre sur sa révocation au Collége de France, dans le *Journal des Villes et des Campagnes* du 19 novembre 1864.

Dans cette lettre, M. Flourens déclare que, s'il respecte et aime beaucoup les travaux positifs de MM. Pouchet et Darwin,

il n'admet « pas un seul mot de leurs théories. » « C'est, dit-il plus loin, en m'appuyant sur les expériences de mon père, démontrant la fixité de l'espèce ; c'est en repoussant, comme il le fait, les générations dites *spontanées*, que j'établis l'impossibilité absolue d'une intervention divine dans le monde matériel... Chaque époque géologique (nous vivons dans une de ces époques) a des conditions d'existence différentes, et une animation particulière, déterminée par ces conditions. *Rien dans cette animation ne peut varier ;* chaque espèce animale ou végétale est fixe, et se conserve par une reproduction séminale ou segmentaire. Quand les conditions d'existence changent, *c'est-à-dire quand l'époque finit, les espèces ne se transforment pas, elles sont détruites* par ce changement. D'autres apparaissent, en rapport avec les conditions nouvelles d'existence. »

Science de l'homme. 1re partie, t. Ier, 2e édition. *Paris,* A. Le Chevalier, 1869, 1 vol. in-12 de 396 pages.

F. Maurel.



SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

FONDÉE EN 1859.

Les publications périodiques de la Société d'Ethnographie portent les titres suivants :

1° **Actes de la Société d'Ethnographie** (Compte rendu des séances, notices scientifiques, discours, rapports et instructions).

2° **Mémoires de la Société d'Ethnographie** (Travaux et documents étendus).

3° **Atlas de la Société d'Ethnographie** (Cartes ethnographiques, types de races, travaux artistiques).

4° **Mémoires couronnés par la Société d'Ethnographie** (Publication spéciale de la Commission des prix).

Les membres donateurs, titulaires et associés étrangers, ont droit à ces quatre recueils ; le premier leur est envoyé *franco* par la poste ; ils retirent les trois autres au secrétariat, en échange de la lettre d'avis qui leur est adressée à cet effet.

Les membres libres et correspondants reçoivent le premier et le quatrième de ces recueils dans les conditions indiquées ci-dessus.

(Les personnes étrangères à la Société peuvent acquérir ces divers recueils aux prix indiqués sur la deuxième page de cette couverture.)

Conditions à remplir pour faire partie de la Société.

Pour être admis dans le sein de la Société d'Ethnographie, il faut en adresser la demande au secrétaire ou à un membre du Conseil.

COTISATION. — Les *membres donateurs* payent, une fois pour toutes, une cotisation dont le minimum est fixé à 260 fr.

Les *membres libres* payent une cotisation annuelle de 15 francs (soit 150 francs une fois donnés).

Les membres donateurs et titulaires ont seuls le droit de prendre part aux délibérations administratives de la Société et du Conseil.

DIPLÔME. — Les membres de toutes les classes reçoivent, à leur entrée dans le sein de la Société, un diplôme dont le prix est de 10 francs sur papier ou de 20 francs sur parchemin.

Séances ordinaires.

Les séances ordinaires ont lieu le PREMIER LUNDI de chaque mois (août à octobre exceptés). Les communications doivent être soumises au président avant la séance.

Bibliothèque et Collections.

La Bibliothèque et les Collections de la Société sont à la disposition des membres, tous les mardis, de 2 à 6 heures. Le prêt des livres a lieu aux mêmes jour et heures. S'adresser au bibliothécaire.

N. B. — Toutes les communications ou réclamations doivent être adressées au Secrétaire, au siége de la Société, 15, RUE LACÉPÈDE, A PARIS.

Paris. — Impr. de Mme Ve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.

PUBLICATION DE M. F. MAUREL,

Membre du Conseil de la Société d'Ethnographie, Président de l'Athénée oriental.

LE PAPIER JAPONAIS. — Histoire et fabrication, d'après des documents anglais et indigènes. *Paris*, 1871. In-4° avec quatre planches d'échantillons. 3 fr.

Paris. — Imprimerie de Mme Ve Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon, 5.